

N° 18 - OCTOBRE 2008



LE COURRIER DE LA
COFHUAT

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE POUR L'HABITAT, L'URBANISME,
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT

**SUITES DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT :
LES PROFESSIONNELLS S'ENGAGENT**



Transports innovants, financements innovants !

Philippe MANGÉARD

Président, Cercle pour l'Optimodalité en Europe



On le sait depuis longtemps, les semi-remorques qui sillonnent nos routes sont indispensables à notre économie. S'il se plaint, à juste titre, de ces "murs" de camions sur les autoroutes, le grand public, par contre, semble toujours ignorer que le transport routier est entré depuis plusieurs années dans le cercle vertueux de l'exigence environnementale. Qu'on en juge ! Les émissions polluantes des poids lourds (NOx, particules...) ont été divisées par cinq en 10 ans.

Et, contrairement à une idée reçue, l'optimisme est permis dans ce domaine :

les moyens techniques existent pour aller, rapidement, encore plus loin.

Les professionnels de la route ont voulu, dès 2007, la création du Cercle pour l'Optimodalité en Europe (C.O.E) dont l'objectif unique est de définir et mettre en œuvre des nouvelles chaînes de transport aux meilleures performances techniques, économiques et environnementales (www.optimodality.eu).

Le programme est vaste :

Développement des autoroutes de la Mer, accélération du programme des autoroutes ferroviaires transeuropéennes, autoroutes fluviales et fluviomaritimes, TGV Aéro-ferroviaires, bref toute une série d'initiatives possibles, en projet ou en discussion, favorables à la fois à la croissance, à l'emploi et à la pureté de l'air.

Il s'agit de le dire clairement, les grands débats théoriques sur la faisabilité technique et économique du report modal, c'est à dire du transfert vers le rail ou le fluvial du trafic routier, sont aujourd'hui derrière nous :

Par exemple, les autoroutes ferroviaires fonctionnent avec succès, grâce à la SNCF, entre la France et l'Italie depuis 2003, et entre Perpignan et Luxembourg depuis 2007. Ces lignes représentent déjà des dizaines de milliers de tonnes d'économies "carbone".

Collectivement, nous nous devons d'encourager la réalisation d'un des objectifs annoncés avec détermination dès 2007 par le Ministre d'État Jean-Louis Borloo :

Le report, à l'horizon 2015, de 2 Millions de poids lourds par an de la route vers le rail. Pour acheminer un chargement de marchandises, un train de transport combiné émet 130 fois moins de CO₂ que les poids lourds correspondants (source ADEME). Avec le plan "Borloo" on obtiendrait donc une économie d'environ 2 millions t de Carbone par an, soit l'équivalent des rejets générés chaque année par un million de Français.

La question immédiatement posée, à l'heure du report de la taxe pique-nique, est celle du coût de ces ambitions. Et pourtant ! Les projets d'autoroutes de la mer, ferroviaires et fluviales ne nécessitent que quelques dizaines de millions d'euros pour être lancés. Le C.O.E. propose de lancer ces programmes sans impact sur les finances publiques.

En effet, dans le contexte d'un budget tendu, c'est aux industriels qu'il revient de proposer des financements innovants pour permettre au politique de les impulser.

Une idée simple existe, qui ne coûte rien à l'Etat : elle consiste à investir aujourd'hui en gageant les investissements nécessaires (wagons, barges, navires, TGV Fret) sur les bénéfices tirés demain sur le marché des crédits carbone par la mise en œuvre volontariste d'un tel plan. C'est le concept d'avances remboursables sur les futurs crédits carbone générés par les chaînes optimodales proposé par le C.O.E.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir que cette piste clairement annoncée par le Président de la République dans son discours du 25 septembre à TOULON :

"Toutes ces dépenses nouvelles (pour mettre en œuvre des solutions de transport plus respectueuses de l'environnement, ndr) seront gagées sur les futures économies d'énergie".

En effet, la transcription la plus rationnelle et quantifiable des économies d'énergie est la réduction des émissions de carbone.

Il y aura prochainement, comme pour l'industrie à ce jour, monétisation possible des crédits carbonés générés par le passage au transport "Optimodal". La tonne de carbone vaut déjà plus de 20€ et son prix ne devrait pas baisser, bien au contraire.

Il est donc raisonnable d'imaginer que des établissements financiers, publics ou privés, puissent acheter par anticipation ces crédits carbone générés par des projets optimodaux. Ces derniers, actifs réels, deviendraient ainsi



finançables et financés, sans pour autant peser sur les finances publiques.

La déclaration présidentielle du 25 septembre représente donc une véritable opportunité opérationnelle pour faire progresser cette idée simple, mais forte.

Le Président nous a indiqué l'orientation à suivre ; il reste à espérer que le législateur qui va traiter le sujet dans quelques jours avec l'examen au Parlement de la loi Grenelle 1, saura utiliser ce puissant véhicule législatif pour mettre ce chantier en œuvre sans délai. Les professionnels, et derrière eux les Français, l'attendent.

Les bénéfices attendus seront nombreux et immédiats :

la performance économique et environnementale du transport de marchandises en sera améliorée ; elle poussera de plus notre production industrielle et les exportations de ces matériels très innovants "made in France" qui s'adressent

immédiatement au marché mondial partout demandeur d'Optimodalité !

"Il ne s'agira pas cette fois-ci de sacrifier l'avenir au présent, mais au contraire de mettre notre pays dans la meilleure situation possible pour affronter l'avenir".

Permettez-nous, Monsieur le Président, de reprendre votre mot, en étant conscient que ce sont les professionnels du transport optimodal qu'en vérité, vous mettez devant leurs responsabilités en déclenchant cette puissante réforme.

Nous y sommes prêts ; prêts à en travailler sans attendre pour finaliser le contenu législatif, prêts à démontrer sa faisabilité financière, prêts, si besoin en était encore, à démontrer le gain qu'elle représente pour le pays : l'amélioration de la qualité de vie, la création d'emplois, l'image d'un pays qui affronte l'avenir et incarne la modernité. ●
